

# Concours

## Gagnez un pouf «Fatboy» ou un coussin de relaxation

**S'asseoir en position relax ou s'étendre confortablement.**  
«VisanaFORUM» tire au sort trois poufs «Fatboy» et 17 coussins de relaxation. Gagnez un des coussins géants dernier cri ou un agréable coussin de relaxation.



«Fatboy» sert à votre confort sous les formes les plus variées que vous pouvez lui donner: canapé ou siège confortable au salon, îlot de repos dans votre bureau, espace de sieste pour les adultes ou de jeu pour les enfants... Avec une surface de 140x180 cm, il offre assez de place pour se pelotonner. Son tissu de nylon avec respiration active et une couche anti-salissure permet un nettoyage aisé à l'aide d'un chiffon humide.



Le coussin de relaxation anatomique quant à lui permet de passer des moments de détente tant dans sa baignoire que sur la plage. Des milliers de boules souples à l'intérieur vous assurent confort et stabilité.

Tentez votre chance et participez au tirage au sort au moyen du coupon ci-dessous ou par Internet ([www.visana.ch](http://www.visana.ch)). Bonne chance!

### Coupon de participation

Je souhaite gagner un pouf «Fatboy» ou un coussin de relaxation.

Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Découper le coupon, le coller sur une carte postale et l'envoyer jusqu'au 6 octobre 2008 à: VisanaFORUM, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. La voie juridique est exclue. Les prix ne peuvent pas être remis en espèces.

**Primes 2009**  
Hausses modérées  
ou statu quo

Page 3



**Visana Club**  
Des offres  
attrayantes pour  
l'automne

Page 16

Das Plus für Sie

**visana**club

**Stefan Fritz**  
Entretien avec  
le premier des  
pharmaciens  
bernois

Page 30



## Sommaire

- 3 Primes 2009 – Visana indique la voie à suivre
- 6 Visana change de look
- 8 Talent de négociateur mis au service des assurés
- 10 Managed Care: une offre en expansion
- 12 Il y a graisse et graisse
- 14 Révision LAMal: étapes suivantes
- 16 Visana Club: paradis des économies
- 18 Bien assurés également lors d'un congé non payé
- 19 Vitalité féminine en Suisse romande
- 20 Petites entreprises: simplifier la prévoyance
- 22 Profiter des chèques Wellness
- 25 Vacanza ne vous abandonne pas
- 26 Combinaison futée
- 27 Visana de nouveau au top niveau!
- 28 Informations diverses
- 30 Entretien avec Stefan Fritz, société bernoise des pharmaciens
- 32 Concours

**Impressum:** VisanaFORUM est le journal des affiliés de l'assurance-maladie Visana. Il paraît quatre fois par année.  
**Rédaction:** Stephan Fischer, David Roten, Peter Rüegg, Urs Schmid. **Adresse:** VisanaFORUM, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15. **Fax:** 031 357 99 32. **E-mail:** [forum@visana.ch](mailto:forum@visana.ch). **Mise en page:** Meinrad Fischer, Atelier für Gestaltung, Hittnau. **Impression:** Weber Benteli AG, Brügg. **Internet:** [www.visana.ch](http://www.visana.ch)

**Changements d'adresse:** si l'adresse est incorrecte ou si vous recevez par erreur plusieurs exemplaires de VisanaFORUM, veuillez en informer votre agence Visana (vous trouverez l'adresse et le numéro de téléphone sur votre police).

## Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Visana a de bonnes nouvelles pour vous. Chaque automne, on le sait bien, les feuilles tombent des arbres et les primes d'assurance-maladie prennent leur envol. Mais pour Visana, heureusement, ce dernier point ne se réalisera que partiellement cet automne. Nous ne pouvons pas éviter des adaptations de primes dans l'assurance obligatoire des soins (c'est-à-dire l'assurance de base) – évolution des coûts oblige. Cela n'est d'ailleurs pas le cas seulement pour Visana, les autres assureurs-maladie sont également touchés. L'adaptation des primes sera cependant plutôt modérée pour Visana en 2009. De plus, elle variera en fonction de l'évolution régionale des coûts.

Dans les assurances complémentaires facultatives, ce sera de nouveau une opération neutre pour Visana, sans augmentation des primes – à moins d'un passage dans le groupe d'âge supérieur du fait de votre année de naissance. Vous pourrez voir vos primes pour 2009 dans la nouvelle police, qui vous parviendra en octobre.

Il y a des informations positives aussi sur le plan de la politique de la santé. La réforme de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), qui traîne depuis des années, avance enfin un peu. Oh! par tout petits pas. Vous trouverez un aperçu des débats au Parlement, avec une évaluation dans l'optique de Visana en page 14.

Visana a décidé d'une nouvelle forme de sa présence publicitaire. Davantage à ce sujet en page 6. Les enquêtes comparatives font toujours apparaître que vous nous jugez très orientés vers le service et que vous appréciez d'avoir des contacts personnalisés avec nos collaborateurs. Nous vous remercions de ces avis positifs. Nous sommes convaincus que l'affirmation «Visana – Reposez-vous sur nous» a des fondements solides, sur lesquels nous pourrions continuer à mettre en place, dans votre intérêt, des services et des prestations axés sur la clientèle.

**Albrecht Rychen**  
Président du conseil  
d'administration

**Peter Fischer**  
Président de la direction



# Primes 2009: Visana indique la voie à suivre

**Les primes de Visana seront attrayantes en 2009. Grâce à des réserves suffisantes et au bon résultat de l'exercice 2007 ainsi qu'à un contrôle rigoureux des factures des médecins, hôpitaux et cliniques de réadaptation, les augmentations de primes auxquelles Visana devra procéder pour 2009 dans l'assurance obligatoire des soins resteront peu importantes. Dans les assurances complémentaires, que les assurés ne concluent que s'ils le souhaitent, les primes seront à nouveau stables.**

«VisanaFORUM» fait le point, dans un entretien avec Peter Fischer, président de la direction de Visana, sur la situation en matière de primes et la politique suisse de la santé.

## «VisanaFORUM»: Comment jugez-vous la situation actuelle concernant les primes?

Peter Fischer: Je suis heureux que nous puissions offrir à nos assurés l'année prochaine à nouveau des primes attrayantes. Je pense là en premier lieu au statu quo dans nos primes des assurances complémentaires, avec en même temps des évaluations au plus haut niveau qu'obtiennent nos assurances complémentaires dans des tests comparatifs neutres. Quant à l'assurance de base, Visana sera attrayante en 2009 aussi, bien que nous soyons malheureusement obligés, vu l'évolution des coûts

### Opération neutre et adaptations modérées

Visana peut donner aux assurés de bonnes nouvelles en ce qui concerne les primes pour l'année 2009:

- Dans l'assurance obligatoire des soins – l'assurance de base – Visana pratiquera des augmentations en dessous de la moyenne. Celles-ci sont malheureusement inévitables, du fait de l'évolution des coûts. Le niveau des adaptations de primes ne sera pas le même dans toutes les régions de primes.
- Dans les assurances complémentaires, que les assurés concluent librement, les primes resteront inchangées. Une augmentation de primes peut se produire ici uniquement lorsqu'une personne assurée passe dans une classe d'âge plus élevée pour l'année à venir.
- Visana vous offre non seulement des primes intéressantes mais aussi une haute qualité du service ainsi qu'une vaste gamme de produits innovants et des possibilités intéressantes de faire des économies de primes.
- Les assurés bénéficient de nombreuses prestations supplémentaires de Visana sans qu'il ne leur en coûte rien. Je vous en donne deux exemples: premier point: pour tous nos assurés, l'assurance de base est assortie, gratuitement, d'une assurance de protection juridique en matière de santé. Ensuite, tous les assurés qui ont conclu auprès de Visana une des assurances complémentaires Hôpital, Traitements ambulatoires ou Basic bénéficient automatiquement et gratuitement aussi de l'assurance de voyage Vacanza.
- Enfin, les assurés de Visana peuvent profiter des offres du Visana Club. Notre offre est présentée en page 16 de cette édition ainsi que dans un prospectus encarté dans notre magazine de santé.

dans notre système de la santé, de procéder à des adaptations des primes. Mais celles-ci resteront peu importantes. D'ailleurs, il y aura une adaptation des primes aussi chez les autres assureurs.

### Pouvez-vous en dire plus sur l'évolution des coûts? Comment cela s'annonce-t-il?

Les adaptations des primes dans l'assurance de base au cours des deux dernières années et encore pour l'année prochaine ne correspondent pas aux augmentations effectives des coûts. En effet, le Conseil fédéral a décidé de réduire les réserves minimales légales dans l'assurance

de base. Les assureurs ont ainsi dû réduire leurs réserves, ce qui fait que l'augmentation des coûts n'a pas été entièrement répercutée sur les primes.

### Les coûts – et de ce fait les primes – vont encore augmenter?

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui est sans doute la meilleure source pour répondre à cette question, attend pour 2008 une augmentation des coûts d'un milliard de francs par rapport à l'année précédente dans l'assurance obligatoire des soins (AOS). Selon ses prévisions les prestations versées au cours de cette année pour l'AOS se monteront à quelque 22,5 milliards de francs. Pour comparaison: en 1998, ces coûts étaient encore de 14 milliards de francs. L'augmentation a donc été de plus de 50% en dix ans.

### On ne peut donc pas s'attendre à un inversement de la tendance?

Non. Nous devons être conscients que les coûts de notre système de la santé vont continuer à augmenter encore

### Assurance de base: de 14 à plus de 22 milliards de francs



De 1998, c'est-à-dire deux ans après l'introduction de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), à 2007 (prévision), les coûts totaux dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) sont passés de 14 à 21,5 milliards de francs, et ont donc augmenté d'environ 54%. Entre 2005 (20,3 milliards) et 2006 (20,6 milliards), les coûts ont augmenté de 300 millions de francs. Cependant, cette tendance dans les coûts ne durera pas: dès 2007, et cela vaut aussi pour 2008, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) prévoit une nouvelle augmentation des coûts, de près d'un milliard de francs par an. (Source: OFSP)

### Pas encore d'autorisation

La Visana a communiqué à temps ses primes 2009 pour l'assurance obligatoire des soins (AOS) à l'autorité de surveillance compétente en la matière, à savoir l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). C'est également le cas pour les primes des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurances (LCA), soumises à la surveillance de l'Office fédéral des assurances privées (OFAP). Ces deux instances doivent donner leur approbation aux primes avant que celles-ci puissent effectivement entrer en vigueur.

Au moment de la clôture de la rédaction de ce numéro de VisanaFORUM, les autorisations des organes de surveillance ne nous étaient pas encore parvenues. Vous trouverez donc votre prime pour l'année 2009 sur votre nouvelle police, qui vous parviendra en octobre.



Peter Fischer répond aux questions de «VisanaFORUM»

### Economisez sur vos primes avec la Visana

Saviez-vous que vous pouviez optimiser vos primes sans porter préjudice à la qualité des soins médicaux et économiser de l'argent par la même occasion?

Possibilités d'économies dans

- l'assurance obligatoire des soins (AOS) – également appelée assurance de base;
- les assurances complémentaires facultatives;
- nos assurances Directa: assurance-ménage, responsabilité civile privée et bâtiments.

Vous trouverez plus d'informations sur les possibilités d'économie sur [www.visana.ch](http://www.visana.ch) et dans Visana-FORUM EXTRA, que vous recevrez en octobre avec votre nouvelle police. Bien entendu, votre agence se tient volontiers à disposition pour un conseil personnalisé.

dans les années qui viennent. Il y a pour cela tout spécialement deux raisons: D'une part, nous atteignons tous un âge plus avancé, ce qui entraîne des coûts de la santé plus élevés. Et d'autre part, nous voulons tous bénéficier des progrès de la médecine – avec des techniques qui coûtent très cher. N'oublions pas que l'évolution des primes reflète l'évolution des coûts: lorsque les coûts augmentent, les primes doivent être adaptées en conséquence. Ou alors l'assureur se retrouve dans les chiffres rouges.

### Faut-il y voir un échec de la politique dans le domaine de la santé?

Non, je ne le dirais pas ainsi. Bien sûr, j'aurais préféré une plus grande rapidité et plus de courage pour faire avancer les choses. Des progrès ont quand même été atteints ces dernières années – pensez au financement des hôpitaux, à la nouvelle réglementation pour les soins, à l'amélioration de la compensation des risques. Mais il

faut encore d'autres réformes. Car des progrès concrets et durables dans la lutte contre des coûts à nouveau nettement en hausse ne sont pas en vue. La nécessité d'agir persiste à ce niveau, pour la politique, les autorités compétentes, les assureurs-maladie mais aussi pour les assurés eux-mêmes.

Propos recueillis par:

Christian Beusch

Responsable Communication d'entreprise

# «Reposez-vous sur nous!»

**Visana change de look.** Dès la fin de l'été, la publicité de Visana se fera à partir d'une autre image, avec au centre de la visualisation, des coussins sous les formes les plus variées, assortis du texte «reposez-vous sur nous».

La nouvelle image que va donner Visana d'elle-même est celle d'un assureur sur lequel la clientèle peut se reposer en toute quiétude. Nous avons demandé à Yvonne Kohler, responsable du marketing Clientèle privée de Visana, les raisons de ce changement dans la forme de se présenter et sa signification par rapport à l'engagement de Visana.

**«VisanaFORUM»: Est-ce que les clientes et clients de Visana peuvent effectivement se reposer sur Visana, comme celle-ci l'affirme dans sa publicité?**

Yvonne Kohler: Absolument. Visana se soumet chaque année à deux enquêtes représentatives effectuées auprès de sa clientèle. Celles-ci nous confirment que les clientes et clients de Visana sont très satisfaits de ses prestations, et surtout aussi du service personnalisé offert par les collaborateurs de Visana.

**Pourquoi le choix a-t-il porté sur cette affirmation?**

Avant la décision, nous nous sommes fait «radiographier» sous toutes les coutures par des experts et avons par ail-



**Yvonne Kohler,**  
responsable  
du marketing  
Clientèle privée

leurs analysé une nouvelle fois les résultats des enquêtes. La question essentielle était pour nous de savoir comment nous sommes perçus par nos assurés. Dans cet examen, il s'est avéré que Visana s'est fait auprès de ces derniers une excellente réputation comme assurance orientée vers le service et personnalisée.

**Et que vient faire le coussin, ou l'oreiller, là-dedans?**

Le coussin symbolise la sécurité et le bien-être. Il donne le sentiment d'être protégé, à l'abri. L'oreiller nous procure un appui – que nous soyons malades ou en bonne santé. Bref, le coussin exprime bien un sentiment que nos assurés ont toujours confirmé avoir trouvé chez nous: le fait de se sentir bien pris en charge par Visana.

**Mais pourquoi un assureur-malade comme Visana a-t-il besoin de publicité?**

Visana a une bonne notoriété auprès de la population, cela est un fait. Mais malgré cela, nous devons toujours nous rappeler au bon souvenir

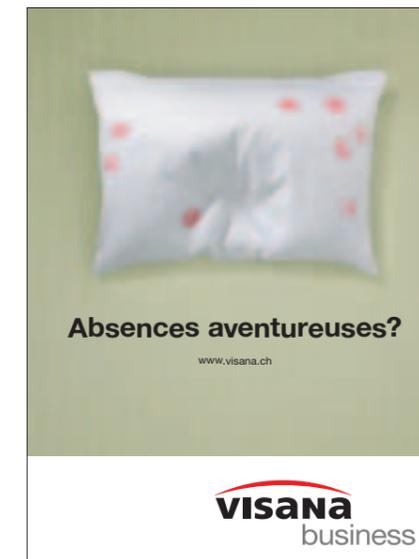


de nos clientes et clients. La publicité est de plus nécessaire à l'acquisition de nouveaux assurés. Car nous avons la ferme volonté de nous renforcer et d'agrandir notre clientèle.

**A combien se montent les dépenses de Visana pour la publicité?**

Les sondages montrent régulièrement que le public se fait de fausses idées à cet égard. Les frais administratifs de Visana se montent à cinq pour cent dans l'assurance de base c'est-à-dire qu'ils correspondent à une dépense de cinq centimes – un sou – par franc de prime encaissé. Et ce sou va pour sa plus grande part dans les salaires de nos collaboratrices et collaborateurs, qui sont chargés de vérifier les factures des médecins, hôpitaux et autres. En contrepartie, leurs contrôles rigoureux permettent à Visana d'économiser plus de 500 millions de francs par an. La publicité quant à elle ne représente que le 0,3% des primes encaissées, elle ne pèse donc guère dans la balance.

**Propos recueillis par:**  
**Christian Beusch**  
Responsable Communication  
d'entreprise



# Talent de négociateur mis au service des assurés

**Entretien avec Max Heidelberg.** Pendant plus de 35 ans, Max Heidelberg a travaillé pour Visana et pour la Grütli, une des caisses dont est issue Visana. Il est un excellent connaisseur du système de la santé suisse.

En tant que spécialiste de l'achat de prestations, Max Heidelberg a considérablement contribué à la conclusion de conventions favorables pour Visana, avec les hôpitaux et les médecins, dans le domaine des assurances complémentaires (divisions mi-privée et privée). Il connaît parfaitement le domaine, est un bon négociateur et possède un instinct marqué pour deviner jusqu'où son interlocuteur est prêt à aller. Tous ces atouts lui ont permis de devenir un partenaire qui réussit ses négociations. Cela a été profitable également aux personnes assurées.

## Développement passionnant

Il dit ne s'être jamais ennuyé, au cours de son activité pour Visana. «Les contacts avec les médecins, les hôpitaux et les associations, mais aussi les évolutions du système de la santé, changeant constamment, constituaient le charme de ce travail.»

Cependant, l'évolution du système de la santé suisse ne provoque pas tellement son enthousiasme. «Au cours



des 35 dernières années, les tentatives pour réussir à maîtriser les coûts nous ont fait tourner en rond. De nombreuses nouvelles voies ont été empruntées, mais le grand pas en avant n'a pas eu lieu.»

## Possibilités limitées

Max Heidelberg estime que le fait que les hôpitaux soient surtout publics et menés par les cantons est la raison décisive pour laquelle les coûts n'ont pas pu être freinés efficacement. En comparaison, les hôpitaux privés sont généralement mieux gérés, d'un point de vue économique. «Les assureurs ne sont pas en mesure de diriger les patients vers des cliniques moins coûteuses, à qualité égale. En Suisse, ce sont les médecins qui prennent les décisions, à ce niveau, nous avons les mains pratiquement liées», dit-il.

## Transition optimale

Max Heidelberg a été fidèle à Visana et à son prédécesseur, la Grütli (dont il avait été directeur suppléant) jusqu'à sa retraite, fin juillet. Il avait réduit son temps de travail à 50%, le 1<sup>er</sup> avril 2006. Cela lui a permis d'une part d'aider la personne qui lui a succédé à se familiariser avec le poste, et d'autre part, de préparer sa retraite en douceur. «Je suis très reconnaissant à Visana d'avoir proposé cette solution, qui s'est avérée optimale pour les deux parties», nous confie Max Heidelberg. Sa succession a ainsi été réglée au mieux, et il peut maintenant profiter de sa retraite, avec le sentiment du devoir accompli.

## Avenir mouvementé

Il est certain que sa femme et lui ne s'ennuieront pas, à la retraite. Au contraire, le temps risque d'être juste suffisant pour toutes les activités prévues. Leur calendrier



est déjà pratiquement rempli de rendez-vous sportifs et de gardes des petits-enfants. Le sport occupe toujours une position centrale dans la vie de cet ancien joueur de water-polo de haut niveau, qui a joué pendant douze ans pour l'équipe nationale.

En plus du water-polo, il a également pratiqué le hockey sur glace, et à réussi à arriver jusqu'aux jeux de qualification pour la ligue nationale B. «A l'époque, il n'y avait pas de piscines couvertes, c'est pourquoi je me retrouvais sur la glace, en hiver» explique Max Heidelberg. Aujourd'hui, les disciplines favorites de ce Soleurois d'origine, qui vit à Berne depuis 33 ans, sont le tennis, le curling, le ski et le nordic walking. De plus, il soutient activement sa femme, pour ses courses de marathon. Ennui restera donc un mot inconnu au vocabulaire de Max Heidelberg.

**Stephan Fischer**  
Communication d'entreprise

# Managed Care: une offre en expansion

**Nouveaux cabinets HMO et de médecins de famille. Les assurés de Suisse centrale et de Suisse orientale disposent depuis peu d'un choix élargi dans les modèles des cabinets HMO et du médecin de famille. Cela vaut la peine de passer dans un de ces modèles – et pas seulement pour les primes avantageuses.**

Les assurés Visana de Glaris, Schwyz, Soleure, St-Gall et Zurich disposent à présent d'un plus vaste choix dans les modèles «Médecin de famille» (HAM). Pour Uri et Zoug, c'est par l'ouverture de nouveaux cabinets HMO que l'offre a été étoffée.

## Haute qualité et prix avantageux

Les modèles dits «Managed Care» offre une qualité des soins remarquable à des prix attractifs. Lorsqu'ils ont besoin d'une aide médicale, les assurés Managed Care s'adressent toujours en premier recours à leur médecin de famille (modèle HAM) ou à leur cabinet HMO attitré. Sont exceptés de cette réglementation les cas d'urgence, les examens gynécologiques de prévention et les cas relevant de la maternité ainsi que les examens ophtalmologiques ambulatoires (y c. lunettes et lentilles de contact).

Si nécessaire, vous choisissez en accord avec votre médecin les spécialistes externes et thérapeutes à consulter, ou l'hôpital où vous faire soigner. Connaissant les diagnostics et les thérapies, votre médecin garde

la vue d'ensemble et est à même de vous conseiller au mieux.

Vous pouvez vous assurer dès 2009 aussi selon les modèles suivants:

## Nouveaux modèles «Médecin de famille»

**anewa argomed**  
pour le canton de Soleure  
[www.anewa.ch](http://www.anewa.ch)

**Sanacare Caremed Linthgebiet**  
pour certaines parties du canton de Zurich, Schwyz, St-Gall, Glaris  
[www.sanacare.ch](http://www.sanacare.ch)

**Réseau de médecins «zu:care Ärztenetz argomed»**  
pour tout le canton de Zoug  
[www.zucare.ch](http://www.zucare.ch)

## Nouveaux cabinets HMO

**HMO Praxis Xundheit Altdorf**  
pour tout le canton d'Uri  
Xundheit HMO-Praxis Altdorf  
Dätwylerstrasse 15, 6460 Altdorf  
[www.praxis-hmo.ch](http://www.praxis-hmo.ch)

**HMO Praxis Xundheit Zug**  
pour tout le canton de Zoug  
Xundheit HMO – cabinet de Zoug  
Baarerstrasse 8, 6300 Zug  
[www.praxis-hmo.ch](http://www.praxis-hmo.ch)

## Les réductions de coûts permettent d'accorder un rabais

Les modèles Managed Care apportent une optimisation des procédures pour les traitements par le fait qu'ils en renforcent la qualité tout en diminuant les coûts. Ils permettent d'éviter les doubles emplois et les examens multiples, donc d'économiser du temps et de l'argent. Les assurés Managed Care en profitent directement, puisqu'un rabais pouvant aller jusqu'à 20% leur est accordé sur leur prime d'assurance-maladie.

Ils ont d'ailleurs en tout temps, également en cours d'année, la possibilité de passer dans un des modèles Managed Care. Pour de plus amples informations, voir le site [www.visana.ch](http://www.visana.ch). Votre agence vous conseillera volontiers.

**Devica Larizza**  
Gestionnaire des produits  
Clientèle privée

## «Nous sommes super bien servis!»

Assurée auprès de Visana, Verena Geneux de Steffisburg (BE) a un médecin de famille qui est affilié au modèle du médecin de famille Igomed (pour une optimisation des soins médicaux), structure qui réunit des médecins de famille comme aussi des spécialistes dans la région de Thoune.

## Madame Geneux, depuis quand êtes-vous assurée dans le modèle du médecin de famille?

Verena Geneux: Le Docteur Paul Mäder, mon médecin de famille, est membre d'Igomed depuis une année. Mais pour mon mari et moi, cela fait des années que nous allons le trouver quand nous avons des soucis de santé.

## Quelle a été votre motivation pour un passage dans le nouveau modèle?

D'une part, c'est clair, il y a eu l'attractivité financière du modèle. Car nous aimons autant utiliser pour autre chose l'argent que nous pouvons économiser sur les primes. Mais la

confiance que nous avons en notre médecin a aussi joué un rôle, il nous connaît bien depuis des années, nous et nos maladies. A notre âge, c'est quelque chose qui compte.



## Etes-vous satisfaite du modèle du médecin de famille?

Oui, très satisfaite, car je n'ai vraiment pas besoin de courir chez un spécialiste pour n'importe quel bobo. Mais quand c'est nécessaire, le médecin de famille n'hésite pas longtemps à m'envoyer chez un spécialiste. Pour mon mari et moi, «Médecin de famille» est vraiment un bon modèle.

Propos recueillis par:

**Urs Schmid**

Communication d'entreprise

## Réseaux Managed Care de Visana 2008/2009



### Vos avantages en bref:

- Votre médecin attitré connaît parfaitement votre état de santé, ce qui vous garantit un optimum du suivi.
- Les réductions de prix sont de 20% dans l'assurance obligatoire des soins (assurance de base) et peuvent aller jusqu'à 20% dans les assurances complémentaires.
- La coordination efficace de votre traitement permet d'éviter les examens superflus;
- Vous apportez une contribution importante à la réduction des coûts dans le domaine de la santé.



# Il y a graisse et graisse

**Pour rester en bonne santé et maintenir sa ligne, il ne faut pas forcément renoncer à manger du gras. Au contraire, une alimentation équilibrée devrait en contenir certaines. L'essentiel est de connaître le type de graisses que nous utilisons.**

Les lipides (corps gras) ne se limitent pas à donner du goût aux aliments, ils sont également essentiels pour notre organisme. Bien qu'il ne faille pas se priver de ce nutriment riche en énergie, la règle à suivre est, comme presque partout ailleurs: point trop n'en faut!

### Riche en énergie et indispensable

L'organisme a besoin des lipides pour absorber les vitamines A, D, E et K liposolubles et indispensables. Par l'absorption des graisses, notre organisme emmagasine et stocke de l'énergie. L'office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande de couvrir environ 30% du besoin de l'organisme en énergie avec un apport en graisses. Cependant, leur teneur en acides gras (voir encadré) détermine quelles graisses sont saines et lesquelles un peu moins. On distingue les acides gras saturés, mono-insaturés et poly-insaturés.

### Acides gras saturés

Les aliments provenant des animaux comme la viande et les produits laitiers, beaucoup de produits finis et de boulangerie, mais

aussi la graisse de palme et de coco sont riches en acides gras saturés. Bien qu'ils représentent un apport considérable en énergie, ils ne sont pas indispensables. Au contraire, leur consommation excessive favorise une surcharge pondérale et l'hypertension. De plus, elle influence de manière défavorable le niveau de cholestérol et augmente le risque d'infarctus. Une alimentation saine devrait par conséquent ne contenir qu'une petite quantité d'acides gras saturés.

### Acides gras insaturés

Les graisses végétales comme l'huile d'olive, de colza et de tournesol comportent des acides gras tant mono-insaturés que poly-insaturés (voir encadré). Déjà les acides gras mono-insaturés peuvent diminuer le taux de cholestérol.

Notre organisme ne produit les acides gras poly-insaturés que de manière limitée. Il est donc indispensable d'en absorber avec les aliments. Cette catégorie comprend les acides linoléiques, mais aussi les acides gras de type oméga-6 (n-6) contenus essentiellement dans des huiles végétales. Les poissons de mer sont très riches en précieux acides gras de type oméga-3 (n-3). Ils offrent une protection considérable au système vasculaire et font aussi baisser la tension artérielle. Dans le même temps, ils ont des vertus anti-inflammatoires et sont supposés fortifier le système immunitaire. Si vous mangez du poisson deux fois par semaine, cela fera certainement du bien à votre corps.

Pour plus d'informations sur le sujet, consultez le site de l'OFSP, [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch) > thèmes > denrées alimentaires et nutrition.

**Anna Schaller**  
Journaliste

## Où se cachent ces acides gras?

### Saturés

beurre, fromage, viande, produits à base de viande (saucisses, hamburgers), lait entier et yogourts, gâteaux, pâtisseries, saindoux, friture, margarine et graisse de cuisine, huile de coco et de palme.

### Mono-insaturés

olives, colza, noix (pistaches, amandes, noisettes, noix de macadamia, noix de cajou, noix de pékan), arachides, avocats et leurs huiles.

### Poly-insaturés

**n-3 (oméga 3):** saumon, maquereau, hareng, truite, noix, colza, soja, graines de lin et leurs huiles  
**n-6 (oméga 6):** graines de tournesol, germes de blé, sésame, noix, soja, maïs, chardon et leurs huiles; certaines sortes de margarine (lire l'étiquette).

(Source: OFSP)

### Pour les jours de pluie

L'automne approche, et bientôt il faudra compter à nouveau avec la brume, le froid et la pluie. Cependant, il est important de s'aérer même lorsqu'il pleut. Une promenade sous la pluie peut se révéler très agréable, à condition de porter les vêtements adéquats. Ce set de pluie pratique à seulement 35 francs vous permettra de ne pas être mouillés.



Ce set de pluie pratique à seulement 35 francs vous permettra de ne pas être mouillés.

- blouson imperméable réversible, argenté/noir
- parapluie de poche simple avec housse, rouge

### Talon de commande

Veuillez m'envoyer

(indiquer le nombre) Set(s) de protection contre la pluie à 35.- francs (port compris) comprenant

1 blouson imperméable réversible de couleur argenté/noir avec boutons pression et capuchon. Revêtement PVC 0,20mm. Matériel: polyester. Taille unique.

1 parapluie de poche simple avec housse, rouge

Madame  Monsieur

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Envoyer le talon de commande rempli à:  
Motio SA, case postale 304, 3250 Lyss.

# Révision de la LAMal: nouvelle étape

**Les réformes en cours de la politique de la santé sont entrées dans une nouvelle phase: au terme de longues négociations, la majorité du Conseil national et du Conseil des Etats a adopté la nouvelle réglementation pour le financement des soins. Malheureusement, les Chambres n'ont pas pu, cette fois non plus, se mettre d'accord sur une solution de remplacement par rapport au gel des admissions de nouveaux médecins.**

Visana approuve l'ancrage dans la loi du financement des soins au moyen de contributions suivant le besoin. Malheureusement, cette réglementation ne s'applique pas aux soins dits aigus et transitoires.

## Coûts supplémentaires à la charge des assurés par le nouveau financement des soins

A l'avenir, les soins aigus ou transitoires médicalement prescrits à la suite d'un séjour à l'hôpital seront pris en charge par les assurances-maladie et les cantons, pour une durée allant jusqu'à deux semaines. La clé de répartition des coûts est la même que dans le nouveau système du financement des hôpitaux, avec une part à la charge des assurances, qui ne peut excéder 45%, et une part des cantons couvrant 55% au moins. Cette nouvelle réglementation entraîne des coûts dans le secteur de l'assurance obligatoire des soins, ce qui aura des effets indésirables sur les primes des assurés.

## Secteur de la santé en pleine expansion

Malgré tous les efforts entrepris, les coûts de la santé ne cessent d'augmenter, avec un accroissement de 4,2% pour 2009, selon le Centre de recherche sur la conjoncture de l'EPFZ (KOF). Ainsi, les dépenses de la santé dépasseraient en 2009 pour la première fois la limite de 60 milliards. Et la part de ces dépenses au PIB (déjà la plus élevée au monde mis à part les Etats-Unis) ne cesse d'augmenter: 11,2% du PIB en 2007, 11,3% en 2008 et 11,4% en 2009.

En ce qui concerne les soins de longue durée, les assurances-maladie continueront de prendre en charge environ le 60% des coûts. Le restant des coûts incombera aux pouvoirs publics, toutefois pour 20% au maximum des coûts de soins non pris en charge par les assurances sociales.

## Mesures sociales d'accompagnement

Pour décharger les ménages privés touchés par les effets de cette réglementation le Parlement a adopté parallèlement des mesures de politique sociale. Outre le relèvement de diverses limitations de la fortune pour le droit aux prestations complémentaires, il a été introduit la possibilité de toucher une allocation pour impotents également pour les cas légers à domicile.

Un côté positif pour les assurés est que les contributions des assurances-maladie aux prestations de soins ne devront pas – comme le voulait le Conseil national – être adaptées périodiquement et de façon automatique à l'évolution des coûts. Cette mesure aurait eu pour effet un accroissement incontrôlé des frais de soins aux dépens des payeurs de primes. Maintenant, les personnes nécessitant des soins seront quelque peu déchargées par les mesures de politique sociale décidées.

## Gel des admissions: maintien d'une mesure inadéquate

Le gel des admissions de nouveaux médecins, qui devait prendre fin en juillet 2008, a été prolongé jusqu'à fin 2009. Les Chambres ont manifestement de la peine à décider d'une solution de remplacement pour le gel des admissions, bien que celui-ci ne satisfasse ni les patients ni les médecins ni les assureurs-maladie.



De l'avis de Visana, un assouplissement de l'obligation de contracter entre les fournisseurs de prestations et les assureurs-maladie est inéluctable. Cette mesure représente la seule possibilité de limiter l'extension quantitative des prestations et, en même temps, de créer des incitations pour une amélioration de la qualité. Il faut pour cela des solutions de partenariat. C'est dans cet esprit que Visana a élaboré sa propre proposition: que l'accès aux prestations médicales passe à l'avenir fondamentalement par des prestataires pour les soins de base, librement choisis (voir encadré «Proposition de Visana»). Il reste maintenant à espérer que le Parlement fédéral trouvera une réponse à ce problème sensible d'ici à fin 2009.

**David Roten**  
Economiste de la santé

## Proposition de Visana pour une levée du gel des admissions

La stabilisation des frais de la santé passera obligatoirement par des réformes structurelles. Visana propose que les conditions-cadres fixées dans la loi sur l'assurance-maladie soient modifiées dans le sens que les soins de base ambulatoires représentent un passage obligé pour l'accès aux prestations des médecins spécialistes ainsi qu'aux prestations hospitalières. Ainsi, les patients souhaitant une consultation médicale contacteront d'abord un médecin de famille, selon leur libre choix. Celui-ci mènera le traitement jusqu'à sa conclusion ou, dans une fonction de «gate keeper» (médecin de premier recours), assignera le patient en cas de nécessité soit à un spécialiste soit à un hôpital ou autre institution de santé, telle par exemple une clinique de réadaptation. Ceci va dans le sens du Managed Care, et le gel des admissions peut ainsi être levé sans risque par rapport aux coûts de la santé, puisqu'il s'agit d'un renforcement des soins de base qui rendra ceux-ci de nouveau plus attrayants pour les médecins en début d'activité.

# Plongez-vous dans le paradis des économies

**visana**club

**Offres d'automne de Visana Club. Vacances à bon compte à Loèche-les-Bains, livres de photos avec 30% de rabais, appareil reflex Sony à un prix spécial: faites votre choix parmi les nouvelles offres de Visana Club.**

En tant que cliente ou client de Visana, vous êtes automatiquement membres de Visana Club, sans qu'il ne vous en coûte rien. Avec votre carte d'assurance et les coupons pour les offres que vous trouvez dans le magazine du club, vous pouvez bénéficier auprès de nos partenaires d'offres spéciales et d'autres réductions de prix. Voici comment procéder: chaque coupon vous donne les indications spécifiques. Vous trouverez des détails également sur le site [www.visana-club.ch](http://www.visana-club.ch) ou en appelant la ligne spéciale d'information 031 357 94 09.

## Les nouvelles offres pour l'automne de Visana Club

Nous avons le plaisir de vous présenter à côté de Loèche-les-Bains Tourisme encore d'autres partenaires qui vous proposent leurs offres superattrayantes. Vous trouverez des descriptions plus détaillées dans le magazine du club.

## Etre toujours au courant

Si vous souhaitez être toujours au courant des offres les plus actuelles, passez donc nous voir sur le site du club. Vous pouvez aussi lire «VisanaFORUM» ou la «Newsletter Visana», à laquelle vous pouvez vous abonner par le canal du site [www.visana.ch](http://www.visana.ch)

Toutes les offres que vous trouvez sont proposées à titre gracieux par nos partenaires. Visana n'engage pas un seul franc de l'argent des primes pour Visana Club.

Nous maintenons du mouvement dans Visana Club et vous ferons encore souvent la surprise de nouvelles offres de nos partenaires. Je serais heureuse de recevoir vos suggestions et souhaits pour nos futures offres. Contact e-mail: [doro.engels@visana.ch](mailto:doro.engels@visana.ch), ligne spéciale d'information: 031 357 94 09.

**Doro Engels**

Spécialiste Marketing clientèle privée



**SONY**

**Appareil reflex numérique Sony DSLR A 300 K**

739 au lieu de 998 francs – vous économisez 259 francs



**SONY**

**Téléviseur LCD Sony KDL-32 V 4500 E**

1189 au lieu de 1612 francs – vous économisez 423 francs



**LeapPad – le système pour apprendre en jouant**

99.90 au lieu de 139.70 francs – vous économisez 39.80 francs



**KETTLER**

**Kettler «bike lme» – appareil de gymnastique à domicile au féminin**

599 au lieu de 749 francs – vous économisez 150 francs

## Loèche-les-Bains: économisez 350 francs

Ski ou randonnée dans la neige, wellness dans le cadre imposant des montagnes valaisannes... Loèche-les-Bains offre tant de possibilités de profiter pleinement de l'hiver! Et ce n'est pas tout: comme membre de Visana-Club, vous pouvez faire une économie qui va jusqu'à 350 francs. Six hôtels de la station vous proposent pour la période du 11 janvier au 17 avril 2009 des offres de première classe à des prix percutants. Par exemple l'hôtel quatre étoiles «Mercure Bristol», où vous pourrez loger du dimanche au vendredi pour 749 francs, au lieu de 1099. Le prix comprend un abonnement de cinq jours pour les sports d'hiver et les bains, qui vous permettra d'utiliser à volonté toutes les remontées mécaniques et d'accéder aux installations thermales.



Pour être sûrs de bénéficier de cette offre exceptionnelle, faites maintenant déjà vos réservations pour les vacances d'hiver. Vous trouverez les détails dans le magazine du club.



## Toujours d'actualité

Elles sont appréciées et ont fait leurs preuves: ces offres restent d'actualité. Pour des indications détaillées, voir [www.visana-club.ch](http://www.visana-club.ch)

### Appareil photo numérique Sony Cyber-shot

223 au lieu de 279 francs – vous économisez 56 francs. Uniquement jusqu'au 31 décembre 2008.

### Grand Hôtel des Bains, Yverdon-les-Bains: deux nuitées

Vous économisez 180 francs. Uniquement jusqu'au 31 décembre 2008.

### Davos/Klosters:

#### Offres spéciales dans 15 hôtels

15% de rabais jusqu'en octobre 2008.

### Passeport Musées comme abonnement de découverte (cinq entrées)

50 au lieu de 65 francs – vous économisez 15 francs Uniquement jusqu'au 31 décembre 2008.



**Livres de photos d'ExtraFilm**

30% de rabais



**Alpamare – activité et délasserment toute l'année**

15% de rabais

# Congé non payé ou changement de travail: prudence!

**Même si une assurance par convention a été conclue, certains assureurs-accidents ne versent pas d'indemnités journalières au titre de l'assurance-accidents professionnelle selon la loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) en cas d'une incapacité de travail là où il n'y a pas de perte de salaire établie.**

Les médias se sont déjà saisis du sujet à diverses reprises, constatant qu'il y a des différences de pratique entre les assurances. La situation donne lieu à des controverses entre les spécialistes, vu que ni la loi ni la jurisprudence ne règlent clairement la question du droit aux indemnités journalières en l'absence d'une perte de salaire concrète.

## Pratique exemplaire de Visana

Malgré ce flou juridique, Visana accorde en tout état de cause des prestations d'indemnités journalières au titre de l'assurance par convention conclue, sans exiger la preuve qu'il y a eu l'occurrence d'une perte de gain. Etant donné que les assureurs ne versent pas tous des indemnités journalières dans le contexte d'un congé non payé, il est important pour les assurés de s'enquérir auprès de l'assureur-accidents de leur employeur des prestations auxquelles ils ont droit.

La conclusion d'une assurance par convention a pour effet, outre le versement d'indemnités journalières, également la prise en charge des frais de guérison et éventuellement le service d'une rente, en cas d'invalidité. C'est pourquoi Visana recommande à tous les salariés de conclure une assurance par convention s'ils prennent un congé non payé.

**Patricia Hochstrasser**

Centre de prestations Assurance-accidents

## L'assurance par convention

La conclusion d'une assurance par convention permet aux salariés ayant un horaire de travail d'au moins huit heures par semaine de prolonger jusqu'à un maximum de 180 jours la couverture d'assurance légale pour les accidents non professionnels. Ceci peut être nécessaire entre autres en cas de congé non payé pour des vacances ou au moment d'un changement d'employeur s'il n'y a pas un passage immédiat d'une place à l'autre. En effet, la couverture d'assurance auprès de l'ancien employeur expire automatiquement au terme de 30 jours après la fin du rapport de travail.

La conclusion de l'assurance par convention se fait par le paiement de la prime. Se montant à 25 francs par mois ou fraction de mois, cette prime doit être payée au plus tard le dernier jour de validité de l'assurance des accidents non professionnels. Elle exerce ses effets pour la durée convenue, mais pas plus de six mois. L'assurance par convention prend fin au moment où la personne assurée commence à travailler dans un emploi représentant au moins huit heures par semaine.

Si la personne assurée ne reprend pas une activité rémunérée, elle doit inclure le risque-accidents dans son assurance-maladie avec effet au plus tard au moment où l'assurance par convention prend fin. De plus, cela peut valoir la peine d'examiner l'opportunité d'une assurance d'indemnités journalières et de l'assurance d'un capital en cas de l'invalidité et du décès. L'agence Visana en charge de votre dossier vous conseillera volontiers. Vous pouvez obtenir un bulletin de versement pour l'assurance par convention auprès de l'assureur-accidents de votre employeur.

# Vitalité féminine

**Une première qui convainc: plus de 1000 femmes ont pris part à la première édition de la «Women Sport Evasion» à Lausanne, les 5 et 6 juillet 2008. Parmi elles les 100 gagnantes du concours de Visana FORUM (n° 2/08), qui offrait comme prix des entrées gratuites.**

Elles ont été nombreuses à profiter de l'occasion de s'initier à de nouvelles activités sportives: pilates, chi ball, discofit, danse en ligne country, autodéfense ou encore capoeira. Mais, outre la découverte de nouvelles disciplines, ce sont surtout le plaisir du mouvement et la bonne ambiance de ces deux jours qui ont compté pour les plus de 1000 participantes de la manifestation à

Lausanne, le fait de pouvoir passer librement d'un atelier à l'autre et d'avoir toutes sortes de contacts sympathiques.

En s'engageant comme sponsor titre de la «Women Sport Evasion», Visana a démontré l'importance qu'il accorde aux femmes. Car ce sont incontestablement elles qui assument dans les familles la principale responsabilité pour la promotion de la santé et la prévention. Malgré un temps instable, qui a exigé passablement de souplesse dans l'organisation, on ne peut que tirer un bilan positif de cette première. Rien ne s'oppose donc à une reprise l'année prochaine.

**Stephan Fischer**

Communication d'entreprise



# «Business Starter»: la solution d'assurance qui ignore les complications



## Pourquoi conclure une assurance-maladie d'indemnités journalières?

En l'absence d'une assurance-maladie d'indemnités journalières, l'employeur supporte le risque d'un versement du salaire entier durant une certaine période, sans avoir en contrepartie une prestation de travail du salarié. Un éventuel remplacement du salarié qui ne peut pas travailler signifie pour lui des coûts supplémentaires.

Lorsque l'obligation de l'employeur de verser le salaire arrive à terme, le collaborateur ne touche dans ce cas plus de remplacement de son salaire. Il faudrait donc que le salarié ait lui-même conclu préalablement sa propre assurance pour des indemnités journalières en cas de maladie. Mais les coûts pour conclure cette couverture individuellement auprès de sa caisse-maladie ou chez un assureur privé sont généralement bien plus élevés que dans la solution qu'offre un contrat collectif. La solution commune entre l'employeur et le salarié apparaît donc de loin préférable. Une solution s'offre là avec l'assurance-maladie collective d'indemnités journalières.

**Nouveau contrat-cadre pour les petites entreprises.** L'assurance-maladie d'indemnités journalières permet aux salariés et aux indépendants de couvrir de façon optimale la perte de revenu en cas de maladie. Le risque de la perte de gain est ainsi calculable pour l'employeur. Visana propose une solution adéquate sous le nom de «Business Starter».

La conclusion d'une assurance-maladie d'indemnités journalières n'est pas obligatoire comme cela est le cas pour l'assurance-accidents. Si des salariés sont empêchés de travailler pour cause de maladie, l'employeur est tenu de continuer à verser leur salaire. L'obligation de conclure des assurances d'indemnités journalières peut être fixée dans les conventions collectives de travail. De même, des prestations à verser en cas de maladie peuvent être convenues dans un contrat individuel de travail.

### Conçu pour les petites entreprises

Pour mieux répondre aux besoins des petites entreprises (jusqu'à cinq personnes) ainsi

que des indépendants travaillant éventuellement seuls, Visana offre avec «Business Starter» une solution d'assurance aisée à conclure.

Un contrat-cadre a été créé, dans lequel sont réunis les risques de moindre ampleur qui font l'objet de «Business Starter». Ainsi, les indépendants peuvent conclure aisément et rapidement une assurance-maladie d'indemnités journalières pour eux-mêmes et éventuellement aussi pour des collaborateurs. En cas de besoin, les indépendants peuvent aussi englober le risque-accidents.

### Rapidité et transparence

La simplicité de sa structure fait de «Business Starter» une solution d'assurance aisée à conclure et, par divers avantages qu'elle comporte, attrayante pour le preneur d'assurance.

## Demandez à votre employeur

Connaissez-vous votre couverture d'assurance-maladie d'indemnités journalières? Savez-vous de combien de jours est pour vous le délai d'attente? Sinon, le mieux est de demander à votre employeur qu'il vous informe sur les conditions prévues.

Vous pouvez compter en tout temps sur Visana comme partenaire compétent et fiable, dont le produit «Business Starter» représente une solution d'assurance intéressante pour les petites entreprises et les indépendants. Si vous souhaitez plus de détails sur cette nouvelle offre d'assurance, votre agence Visana vous renseignera volontiers.

**Daniel Zeindler**

**Responsable du centre de compétences**

**Clientèle entreprises**

### Exemple concret

Brigitte Y., 36 ans, exerce une activité de physiothérapeute indépendante. Elle souhaite conclure une assurance d'indemnités journalières tant pour la maladie que pour les accidents, à 100% dans les deux cas et avec un délai d'attente de 7 jours, sur la base d'une somme salariale de 45 000 francs. «Business Starter» de Visana est pour cela une solution simple et rapide, avec une prime qui ne lui coûtera pas plus de 109 francs par mois.

# Chèques Wellness

**Rester en bonne santé et économiser de l'argent. C'est ce que vous permettent les chèques Wellness 2009 de Visana, d'une valeur totale de 375 francs. Grâce à eux, vous économisez non seulement de l'argent dans la prévention des maladies et blessures, mais favorisez également votre bien-être.**

Profitez de l'offre variée de Visana en faisant valoir les chèques 2009 que vous aurez choisis pour les différentes mesures de prévention.

## Voici comment procéder

1. Choisissez un cours de santé ou un programme de fitness.
2. Demandez une facture ou une quittance à votre nom pour la prestation choisie.
3. Envoyez ce justificatif accompagné des indications nécessaires (voir «règles du jeu») ainsi que du chèque Wellness à votre service des décomptes Visana.
4. Après examen des documents, le montant du chèque en question vous sera remboursé.

## «Règles du jeu»

- Tous les assurés disposant d'une couverture Traitements ambulatoires ou Basic ou de la couverture complémentaire Managed Care Traitements ambulatoires ont droit aux chèques Wellness 2009. Ceux-ci se trouvent dans le magazine VisanaFORUM 3/08, dont un seul exemplaire est envoyé par famille. Les autres membres (disposant des couvertures mentionnées) peuvent demander les chèques auprès de leur agence ou les télécharger directement sur Internet à l'adresse [www.visana.ch](http://www.visana.ch)
- Les chèques Wellness sont valables pour des activités et des cours à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

- En cas de nouvelles admissions, les chèques sont valables à partir de la date d'entrée dans l'assurance Visana (début des activités et des cours après cette date).

- Les chèques Wellness doivent avoir été encaissés au 31 janvier 2010 au plus tard.

- Un seul chèque peut être utilisé par facture.

- Les factures doivent présenter les indications suivantes: nom et prénom, n° d'assuré, brève description de l'activité, dates du cours ou début et durée, lieu du cours, coûts, timbre et signature de l'émetteur de la facture ou bon de caisse.

- Les chèques peuvent uniquement être encaissés par les assurés dont la couverture auprès de Visana n'est pas résiliée au moment de l'envoi de ceux-ci.

- Les chèques ne peuvent être utilisés pour régler la franchise ou la quote-part.

**Andrea Roth**  
Marketing Clientèle privée

Valable pour 2009, à conserver. Cette offre spéciale est valable pour tous les assurés Visana disposant d'une couverture Traitements ambulatoires ou Basic ou de l'assurance complémentaire Managed Care Traitements ambulatoires.

Vos chèques Wellness 2008 ne sont valables que jusqu'au 31 janvier 2009!



**Prestations**

- ◆ CHF 200.– maximum pour un abonnement annuel (ou quatre abonnements de 10 séances minimum)
- ◆ CHF 100.– maximum pour un abonnement semestriel (ou deux abonnements de 10 séances minimum)

**Accepté pour**

- ◆ Abonnements à des centres de fitness publics pour entraînement musculaire (pas d'appareils à domicile)
- ◆ Abonnements à des saunas, bains thermaux, de vapeur ou d'eau saline publics (pas de saunas à domicile)

**fitness**

**CHÈQUE N° 1**  
**2009** A faire valoir d'ici au 31.1.2010

PRIÈRE DE COLLER ICI L'ÉTIQUETTE DE PRESTATIONS (MUNIE DE VOTRE NOM)

**Prestations**

- ◆ CHF 100.– maximum pour des cours de plus de 10 leçons
- ◆ CHF 50.– maximum pour des cours jusqu'à 10 leçons ou deux jours de séminaire

**Accepté pour**

- ◆ Cours de détente, p. ex. training autogène, qi gong, gymnastique pré- et post-natale, tai chi, yoga.

**wellness**

**CHÈQUE N° 2**  
**2009** A faire valoir d'ici au 31.1.2010

PRIÈRE DE COLLER ICI L'ÉTIQUETTE DE PRESTATIONS (MUNIE DE VOTRE NOM)

**Prestations**

- ◆ CHF 50.– maximum par cours

Aucune prestation pour l'entrée aux piscines, ni pour la cotisation à des associations sportives.

**Accepté pour**

- ◆ Cours de fitness d'au moins 8 leçons, p. ex. aérobic, aquagym, bodyforming, cardio fitness, gymnastique, gymnastique jazz, nordic walking et méthode Pilates

**fit&fun**

**CHÈQUE N° 3**  
**2009** A faire valoir d'ici au 31.1.2010

PRIÈRE DE COLLER ICI L'ÉTIQUETTE DE PRESTATIONS (MUNIE DE VOTRE NOM)

**Prestations**

- ◆ CHF 25.– (pas de paiement en espèces)

**Accepté pour**

- ◆ Laissez-vous surprendre. L'offre 2009 sera publiée dans VisanaFORUM (valable pour une seule offre).

**surprise**

**CHÈQUE N° 4**  
**2009** A faire valoir d'ici au 31.1.2010

PRIÈRE DE COLLER ICI L'ÉTIQUETTE DE PRESTATIONS (MUNIE DE VOTRE NOM)



**Une protection d'assurance tous azimuts. L'assurance de voyage Vacanza prend en charge les coûts d'hospitalisations ou de consultations médicales à l'étranger, dans des cas d'urgence. Mais son rôle ne s'arrête pas là.**

Le soutien que vous offre Vacanza ne se limite pas aux urgences médicales qui peuvent se produire à l'étranger: cette assurance couvre aussi vos bagages, les frais d'annulation et la protection juridique, de même qu'un service de blocage des cartes de crédit ou cartes-clients. Voici quelques exemples du soutien sans bureaucratie que vous offre Vacanza.

#### Carte de crédit volée

Franziska L. passait les jours de Pentecôte chez son ami en Allemagne. Alors qu'elle se promenait paisiblement sur la place du marché, elle s'est fait voler son porte-monnaie. Mais heureusement, elle avait enregistré ses cartes de crédit et cartes-clients auprès de son assurance Visana.

Il a alors suffi d'un appel à l'Assistance immédiate Visana pour que toutes ses cartes soient tout de suite bloquées. Les frais du blocage et les frais de remplacement des cartes vont à la charge de Visana, jusqu'à concurrence de 500 francs.

#### Bagages disparus

Thomas W. était heureux de pouvoir passer quelques jours sous le soleil du Mexique. Mais hélas, arrivé sur place, il s'est rendu compte que ses bagages ne l'avaient pas suivi... Comme sa valise n'avait pas pu être retrouvée, il ne lui est plus resté qu'à s'équiper à neuf, sur place.

La compagnie d'aviation l'a indemnisé partiellement pour la perte de ses bagages. Thomas W. a alors fait un avis

de sinistre à Visana, en lui transmettant une attestation du transporteur. Visana a alors payé à la suite de l'indemnisation touchée la valeur à neuf des objets non remboursés (jusqu'à un maximum de 2000.–).

#### Interruption du voyage avant le retour prévu

Marcel H. venait de partir pour un voyage de trois semaines en Inde quand il a appris, le deuxième jour, que sa sœur avait eu un grave accident. Il est alors immédiatement rentré en Suisse. Les frais de voyage supplémentaires ainsi que le prix du séjour dont il n'avait pas pu profiter lui ont été remboursés par Visana.

#### Hannes Bichsel

Gestion des produits Clientèle privée

#### Protection sans frais pour huit semaines par voyage

L'assurance Vacanza peut être conclue par toute personne disposant de l'assurance obligatoire de base en Suisse. Les assurés Visana qui y ont inclus une des assurances complémentaires Hôpital, Traitements ambulatoires ou Basic bénéficient automatiquement de la couverture d'assurance Vacanza pour une durée de 8 semaines par voyage. La durée de la couverture peut au besoin être prolongée. Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à votre agence [www.visana.ch](http://www.visana.ch)



# Combinaison futée

**Le paquet d'assurances peu compliqué. Nos assurances complémentaires les plus demandées ont été réunies dans notre paquet «Basic», produit d'assurance médaillé à plusieurs reprises par différents sondages. Ce produit avantageux combine les prestations les plus importantes.**

Basic contient les prestations le plus souvent choisies par les assurés de Visana en complément à l'assurance obligatoire des soins. Mais vous payez bien moins cher le paquet que toutes les assurances prises individuellement.

## Protection complète

Basic comprend la prise en charge des frais de traitement et de séjour dans une division hospitalière de votre choix (commune dans toute la Suisse, mi-privée, privée), les assurances complémentaires Traitements ambulatoires, Médecine complémentaire et l'assurance de voyage Vacanza.

**Traitements ambulatoires:** Dans le domaine ambulatoire, Basic couvre, par exemple, les psychothérapies dispensées par des thérapeutes et prend en charge 90% des coûts des médicaments non obligatoirement à charge des caisses, mais reconnus par Swissmedic, les examens de contrôle et de prévention gynécologiques et les examens par ultrason. Un soutien financier vous est offert également pour les aides de ménage, les verres de lunettes ou lentilles de contact, certains traitements dentaires ainsi que les frais de recherche, de sauvetage et de transport.

**Médecine complémentaire:** Basic prend en charge 90% des frais des traitements de médecine complémentaire dispensés par des médecins, des naturopathes reconnus, des praticiens ou des thérapeutes et les médicaments reconnus prescrits par eux (au max. CHF 4000.- par année).

## Bien assuré pendant les vacances

L'assurance-voyage Vacanza incluse dans le paquet vous couvre pendant huit semaines par voyage dans le monde entier en cas de maladie et d'accident. Le service d'aide immédiate 24 heures sur 24, une assurance de protection juridique, une assurance de bagages et une assurance des frais d'annulation ainsi que le service de blocage des cartes de crédit peuvent vous être très utiles.

## Prévention récompensée

Qui prend soin de sa santé, sera récompensé... Visana participe à vos frais d'entraînement musculaire, à des cours de fitness et de bien-être par ses chèques Wellness.

Cette solution futée vous intéresse? Venez nous trouver dans l'agence de Visana; nous nous ferons un plaisir de vous conseiller. Vous trouverez un aperçu détaillé des prestations et davantage d'informations sous: [www.visana.ch](http://www.visana.ch) > Offre > Assurances complémentaires > Paquet Basic.

**Sandra Zuber**

Gestionnaire des produits Clientèle privée

# Visana de nouveau au top niveau!

Dans la comparaison de cette année pour les principaux produits des assurances-maladie complémentaires par l'Institut de conseil en matière de fortune VermögensZentrum (VZ), Visana a obtenu un classement supérieur à la moyenne des 15 plus grands assureurs, se plaçant parmi les 4 meilleurs.

Les assurances complémentaires de Visana ont obtenu les notes maximum pour ces prestations: médecines douces, protection à l'étranger, médicaments non remboursables par les caisses-maladie, psychothérapies et fitness. Les résultats de cette analyse ont été publiés par le VZ dans sa «Comparaison des assurances complémentaires ambulatoires 2008». Le test a été effectué par le centre de conseil indépendant en collaboration avec les revues Bon à Savoir, K-Tipp, Gesundheitstipp et Saldo.

Vous obtiendrez davantage d'informations sur les assurances complémentaires de Visana auprès de votre agence Visana ou sur le site Internet [www.visana.ch](http://www.visana.ch)

**Urs Schmid**

Communication d'entreprise



Appréciations du VZ	Remarques du VZ	Evaluation VZ
<b>Résultat global</b> Assurances complémentaires les plus vendues: Visana Traitements ambulatoires II, Visana Médecine complémentaire II		😊
<b>Evaluation pour certaines prestations en particulier</b> Prestations en sus pour les médicaments non remboursés par les caisses-maladie: Visana Traitements ambulatoires II	Prise en charge au titre d'une assurance complémentaire de médicaments prescrits par un médecin mais pas remboursables par les caisses-maladie.	😊
Prestations en sus pour les centres de fitness: Visana Traitements ambulatoires II	Participation aux coûts d'un abonnement dans un centre de fitness reconnu.	😊
Prestations de protection à l'étranger en sus: Visana Traitements ambulatoires II	Pour les voyages intercontinentaux (Etats-Unis, Canada, Australie, Japon, etc.), une couverture complémentaire pour les frais de médecin et d'hôpital à l'étranger et les rapatriements vers la Suisse est indispensable.	😊
Prestations en sus pour la psychothérapie non médicale: Visana Traitements ambulatoires II	Prise en charge des coûts de thérapies chez des psychothérapeutes non médecins (notamment avec une formation en psychologie). Dans tous les cas, une garantie de paiement écrite est à demander au préalable.	😊

L'émoticon 😊 indique une évaluation au niveau le plus élevé.

# Spot

## Délais de résiliation en 2008...

L'assurance obligatoire des soins (AOS), c.-à-d. l'assurance de base, peut être résiliée moyennant un délai de préavis d'un mois pour le 31 décembre 2008. La résiliation doit parvenir à l'agence Visana compétente au plus tard le dernier jour de travail avant que commence le délai de résiliation – concrètement, le 28 novembre 2008.

S'il n'y a pas de changement des primes, les assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) peuvent être résiliées jusqu'au 30 septembre 2008 au plus tard (entrée de la lettre auprès de l'agence

Visana compétente) pour le 31 décembre 2008. En cas d'augmentation de la prime d'une assurance complémentaire avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la résiliation peut être effectuée au 31 décembre 2008 sans délai de préavis. Il faut que la lettre de résiliation parvienne à Visana pour cette date.

### ... et changement du groupe d'âge

Un changement du groupe d'âge entraîne des modifications dans les primes d'assurance:

L'assurance de base prévoit trois groupes d'âge, à savoir les classes 0–18, 19–25 et dès 26 ans. Le passage à la classe d'âge supérieure devient toujours effectif à la fin de l'année civile au cours de laquelle la personne assurée a accompli sa 18<sup>ème</sup> ou sa 25<sup>ème</sup> année. Le rabais accordé jusque-là prend alors fin.

Presque tous les produits des assurances complémentaires prévoient les changements de groupe d'âge suivants: une première fois après 18 ans révolus, puis par pas de 5 ans à partir de 25 ans, la dernière fois après le 70<sup>ème</sup> anniversaire. A chaque changement du groupe d'âge une adaptation des primes à lieu.

## Visana de nouveau présente dans toute la Suisse

Visana offrira l'assurance obligatoire des soins (assurance de base) dans tous les cantons de Suisse dès 2009. Il est aujourd'hui déjà possible de s'assurer partout en Suisse dans les produits d'assurance complémentaire, facultatifs, de Visana. La décision de retour prise par Visana va dans le sens de ses assurés qui souhaitent conclure chez un seul assureur l'assurance de base et les complémentaires. Les personnes assurées intéressées sont invitées à s'adresser à l'agence compétente.

### Informations importantes

#### Avez-vous des questions?

Si vous avez des questions concernant votre assurance, vous pouvez vous adresser en tout temps à Visana. Vous trouverez le numéro de téléphone et l'adresse de votre interlocuteur sur votre police actuelle.

Pour toute question relative aux formulaires, vous trouverez les explications sur Internet, sous [www.visana.ch](http://www.visana.ch) > Personnes > Service > Questions fréquentes > Questions techniques.

#### Visana Assistance

En cas d'urgence à l'étranger, Visana Assistance vous offre son soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, au numéro de téléphone +41 22 819 44 11. Ce numéro figure également sur votre carte d'assuré.

#### Contact pour la protection juridique en matière de santé

Si vous souhaitez avoir recours à la votre protection juridique en matière de santé pour faire valoir vos droits à des dommages-intérêts, veuillez téléphoner au 021 641 61 20.

## Décernement du prix «Des idées contre la violence»

Plus de 30 classes d'école ont participé au concours «Des idées contre la violence» de la fondation Visana Plus. La classe de confirmation de l'école de degré supérieur de Wiesendangen (ZH) a su convaincre le jury avec son travail de projet «How do you feel» et a remporté le chèque du vainqueur de 8000 francs. La classe 9b de l'école secondaire Adelboden (BE) a gagné 3000 francs, en occupant le deuxième rang, et la classe 1c de la Realschule Biglen (BE), occupant le troisième rang, a gagné 2000 francs. Vous trouverez davantage d'informations et de photos concernant le concours sous [www.health4young.ch](http://www.health4young.ch)



Albrecht Rychen (à droite), président du conseil d'administration de Visana (à droite), avec l'équipe gagnante et son catéchiste, Bobby Weggenmann (3<sup>e</sup> de gauche).

## Débat public «Berner Zeitung» et Visana

Organisé en commun par le quotidien «Berner Zeitung» et par Visana, un débat public sur le nouveau système de financement des hôpitaux tenu à Berne a suscité un vif intérêt du public en faisant apparaître les différentes positions des participants à la discussion. Les questions au cœur du débat portaient sur le nombre des hôpitaux privés nécessaires pour que le canton de Berne puisse assurer une bonne couverture de soins – et devant par conséquent figurer sur sa liste des hôpitaux –, ainsi que sur le besoin en investissements pour les hôpitaux publics. La photo des participants au panel montre (d. g. à dr.) Konrad Widmer, PDG de la clinique Sonnehof (Berne), le Docteur Jürg Schlup, président de la société de médecine du canton de Berne, Peter Fischer, président de la direction de Visana, Markus Eisenhut, rédacteur en chef de la «Berner Zeitung» (animateur du débat), Philippe Perrenoud, conseiller d'Etat directeur de la Santé publique du canton de Berne, Pierre Triponez, conseiller national, prof. Robert E. Leu, de l'Université de Berne, Urs Birchler, président de la direction de l'hôpital de l'Ile (Berne).



### Réduction de prime et prestations complémentaires

Si vous avez un revenu modeste, vous avez probablement droit à un subside de l'Etat sur votre prime d'assurance-maladie de base: la réduction individuelle de prime. Vous avez peut-être aussi droit à des prestations complémentaires (PC). Renseignez-vous auprès de l'agence AVS de votre commune de domicile ou auprès de l'administration cantonale. Le prochain numéro de VisanaFORUM (4/08) vous expliquera comment faire valoir votre droit à la réduction individuelle de prime.



«Demander d'abord conseil au pharmacien.»

**La pharmacie devrait être notre premier recours, pour toutes les questions de santé. C'est ce que préconise Stefan Fritz, Docteur en pharmacie, président de l'association des pharmaciens du Canton de Berne et propriétaire de la pharmacie qui est sans doute la plus ancienne de Suisse.**

Lors de son entretien avec «VisanaFORUM», Stefan Fritz s'exprime quant à l'avenir de la branche pharmaceutique.

#### **Stefan Fritz, a-t-on encore besoin des pharmacies?**

Stefan Fritz: Il y aura toujours des pharmacies. Elles sont le premier recours des patients. Notre force réside dans le conseil personnalisé fourni, sans génération immédiate de coûts. Lorsqu'on tombe malade, il faudrait d'abord se rendre à la pharmacie, au lieu d'aller tout de suite aux urgences ou de consulter un spécialiste.

#### **La pharmacie est-elle menacée par le commerce de service direct par Internet?**

Absolument pas. La pharmacie ne vous fournit pas seulement un médicament à un prix avantageux, mais aussi un conseil professionnel et une première assistance. Nous avons un mandat public pour la garantie des soins de base. On peut se rendre à la pharmacie sans prendre rendez-vous.

#### **La collaboration promeut les innovations**

##### **Une pharmacie peut-elle survivre sans partenaires?**

A la campagne, où elle dispose d'une vaste zone d'activité, cela est certain. Par contre, dans les villes et les agglomérations, il y aura de plus en plus de partenariats.

##### **Comme conséquence de la concurrence?**

Le libre marché n'est pas mauvais en soi, mais il ne doit pas mener à ce que tous cherchent uniquement à obtenir

plus de bénéfices. Il faut que la politique prenne enfin une décision quant à la direction dans laquelle elle veut s'engager. Elle doit définir quelle prestation est attendue, d'un point de vue de zone de couverture des soins et de qualité. Une volonté politique d'agir se fait de plus en plus sentir: en effet, un frein va être mis à la prolifération de la remise de médicaments, comme elle a lieu par Internet et la vente en service direct.

#### **Comment voyez-vous l'avenir?**

L'avenir appartient aux innovateurs courageux. Pourquoi ne pas créer des modèles qui permettraient aux assurés de payer moins de prime, s'ils s'engagent à consulter en premier lieu une pharmacie en cas de maladie? Cela nécessiterait une collaboration entre tous les partenaires: les médecins, les assureurs-maladies et les pharmacies.

#### **Plus de responsabilité pour les pharmacies**

##### **Existe-t-il encore un potentiel d'économie?**

Oui, et il est grand: pour de nombreuses maladies, la pharmacie est en mesure d'aider de manière compétente et efficace, sans que des frais de consultation allant à la charge du public soient générés. Le pharmacien est également en mesure de prolonger et de gérer les ordonnances renouvelables, en accord avec le médecin traitant. De plus, le choix du médicament devrait fondamentalement être de la compétence du pharmacien. Le médecin devrait prescrire uniquement la substance, mais pas le nom de la marque.

#### **Avez-vous déjà dit à un patient qu'il n'a pas besoin de médicament?**

J'essaie de convaincre les clients qui ont une grippe que quelques jours de repos sont plus à même de guérir que la seule prise de médicaments. Ou en cas d'irritation des yeux, je conseille souvent de prendre le temps de recourir à des compresses de thé noir, plutôt que d'employer des gouttes. Mais, malheureusement, notre société est telle que l'on n'a plus le droit d'être malade.

#### **Qu'est-ce qui fait une bonne pharmacie?**

Le conseil personnalisé et la volonté constante de s'améliorer et d'atteindre une meilleure qualité. Mais cela ne sert à rien, si la qualité est uniquement celle voulue par les autorités mais qu'elle n'apporte pas de solution au problème du patient. Le bien-être du client doit toujours être notre priorité.

#### **Interview:**

**Christian Beusch**

**Responsable Communication d'entreprise**



#### **Engagement pour le patrimoine bernois**

Stefan Fritz est propriétaire de la pharmacie Rathaus (hôtel de ville), à Berne. Une des grandes tâches de Monsieur Fritz, est de préserver ce patrimoine. Et de manière plus générale, il prend très à cœur la sauvegarde d'une vieille ville de Berne qui soit bien vivante et il s'engage en conséquence. En tant que président de l'association des pharmaciens du Canton de Berne, il est également actif dans la préservation des intérêts de sa branche. Il est un fervent défenseur de la promotion de la qualité dans le système de santé suisse.

#### **Repos ciblé et importance de prendre du plaisir aux choses**

Stefan Fritz avoue sans autre qu'il travaille trop et ne dort pas assez. Malgré cela, il veille à un mode de vie sain, en pratiquant régulièrement du sport et en gardant une alimentation saine, qu'il apprécie. «Je pars en vacances une fois par an. Et à ce moment-là, le travail n'existe plus pour moi. Mon activité musicale au sein du chœur des «Bernier Singstudenten» contribue également à mon équilibre intérieur.» En général, il est important pour Stefan Fritz de prendre plaisir à ce qu'il entreprend. Son leitmotiv: «Ne pas vivre comme un malade juste pour mourir en bonne santé.»